## L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE ET LA POLITIQUE DE PLEIN EMPLOI— LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Je souhaite la bienvenue au ministre de l'Expansion économique régionale à son retour à la Chambre après son voyage sur le littoral revigorant de la Nouvelle-Écosse et j'aimerais lui poser une question. Est-il maintenant disposé à faire une recommandation au gouvernment dans le sens des principales recommandations contenues dans le rapport du Conseil du développement de la région de l'Atlantique selon lesquelles il est nécessaire que le gouvernement poursuive sa politique de plein emploi afin d'assurer l'efficacité des politiques de développement régional dans la région atlantique? Le ministre est-il disposé à faire cette recommandation à ses collègues du cabinet?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, j'ai indiqué qu'après que ce rapport m'aura été transmis, j'entreprendrai l'étude de toutes ses recommandations avec le président du Conseil. J'en ferai alors rapport au cabinet et pourrai ensuite annoncer une politique nouvelle.

M. McGrath: Une question supplémentaire. Quand ce rapport sera-t-il étudié par le cabinet car il est très important en ce sens qu'il affecte le plan décennal relatif aux provinces de l'Atlantique.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES NÉGOCIATIONS RELATIVES À UNE NOUVELLE ENTENTE AVEC LE QUÉBEC

[Français]

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale, monsieur l'Orateur.

Pourrait-il dire à la Chambre si des négociations sont présentement en cours avec la province de Québec, relativement à la signature d'une nouvelle entente de coopération Canada-Québec, pour le développement économique du Bas du fleuve, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Oui, monsieur l'Orateur, une telle entente devrait être signée incessamment.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE ET LA CONVOCATION DES PREMIERS MINISTRES PROVINCIAUX

[Traduction]

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale, et a trait à la recommandation qu'on a faite pour exhorter le gouvernement à négocier sérieusement avec les quatre premiers ministres des pro-

vinces de l'Atlantique. Le ministre prêtera-t-il une attention particulière à cette recommandation, par laquelle on lui demande de rencontrer tous les trimestres les quatre premiers ministres des provinces de l'Atlantique?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Je ne sais pas si nous nous rencontrerons tous les trimestres, mais nous essaierons de nous réunir au moins une fois. Je reconnais l'importance de la recommandation du Conseil dont a parlé le député.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE ET LA STRUCTURE TARIFAIRE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Étant donné que le Conseil de développement des provinces de l'Atlantique, qui est rattaché au ministère de l'Expansion économique régionale, a recommandé de réxaminer la structure tarifaire de façon à traiter de façon plus équitable les régions défavorisées du Canada, le ministre est-il disposé à s'entretenir officiellement de cette idée avec les gouvernements des provinces de l'Atlantique?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Je crois qu'il y aurait lieu de m'en entretenir d'abord avec le président, puis de faire rapport au cabinet et ensuite, au besoin, de négocier avec les provinces.

SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN SYSTÈME ROUTIER EN GASPÉSIE

[Français]

M. Pierre De Bané (Matane): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

Je ne sais pas si je pourrais avoir l'indulgence de la présidence avant de poser ma question supplémentaire, afin de poser la question de privilège, avant l'ajournement.

M. l'Orateur: Évidemment, l'honorable député peut toujours poser la question de privilège. Il serait peut-être préférable qu'il le fasse à la fin de la période des questions, bien qu'il ait le droit, selon le Règlement, de poser la question immédiatement. Toutefois, je lui suggérerais d'attendre à la fin de la période des questions orales et de poser sa question supplémentaire maintenant.

M. De Bané: Monsieur le président, je désire demander à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale si l'entente qui sera bientôt signée avec la province de Québec contiendra une disposition relative à un octroi substantiel pour le système routier, en Gaspésie?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Oui, monsieur l'Orateur.

LES PRAIRIES—DEMANDE D'ÉTUDE PORTANT SUR L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

[Traduction]

M. Paul Yewchuk (Athabasca): De même, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné l'importance que le rapport du Conseil de développement de la région de l'Atlantique aura, semble-t-il, sur le développement des

[L'hon. M. Pelletier.]